

**CORPORATION D'ANIMATION  
L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER  
ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2014**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 13

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la  
Corporation d'animation l'Ouvre-Boîte du Quartier

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER, qui comprennent le bilan au 31 mars 2014, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

*Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, la corporation tire des revenus de dons et d'activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces revenus s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de la corporation et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants de dons et d'activités de financement, aux résultats nets, à l'actif net et à l'actif.

*Opinion avec réserve*

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Audet Beaudoin Girard.*

CPA, SENCRL <sup>1</sup>

Québec, le 28 mai 2014

---

<sup>1</sup>CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A128020

## CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER

## RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

Page 4

	Projet St-So	Projet VE	Maison des jeunes	Total 2014	Total 2013
<b>Revenus</b>					
Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale	-	\$ -	\$ 228 319	\$ 228 319	\$ 260 966
Caisse Desjardins du Centre-ville de Québec	-	-	4 238	4 238	-
Centre de la santé et des services sociaux de la Vieille-Capitale	6 424	29 881	-	36 305	45 918
Ministère de la sécurité publique	9 490	-	-	9 490	-
Office municipal d'habitation de Québec	-	992	11 750	12 742	26 023
Ville de Québec	14 652	-	5 000	19 652	5 000
Apports reçus sous forme de biens et services	-	-	12 000	12 000	12 000
Revenus d'activités et d'autofinancement	263	-	4 329	4 592	4 290
Dons	-	-	900	900	100
Intérêts et autres	-	-	25	25	390
	<u>30 829</u>	<u>30 873</u>	<u>266 561</u>	<u>328 263</u>	<u>354 687</u>
<b>Charges d'exploitation</b>					
Salaires et charges sociales	26 664	17 856	202 655	247 175	261 820
Activités	1 330	4 053	10 157	15 540	23 398
Assurances	-	-	2 224	2 224	1 763
Électricité	-	-	1 998	1 998	1 833
Entretien et réparations	-	-	2 102	2 102	2 651
Formation	201	112	1 124	1 437	1 947
Fournitures d'activités	-	2 453	-	2 453	2 052
Frais de déplacement	52	970	499	1 521	2 546
Intérêts et frais bancaires	-	-	129	129	478
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	4 258	4 258	5 191
Loyer	-	-	12 000	12 000	12 000
Papeterie et frais de bureau	144	-	3 754	3 898	5 761
Publicité et représentation	-	-	688	688	680
Services professionnels	-	-	5 725	5 725	8 980
Sécurité	-	-	549	549	708
Taxes et permis	-	-	1 400	1 400	1 193
Télécommunications	455	282	3 109	3 846	4 867
Amortissement des immobilisations corporelles et de l'aide gouvernementale reportée	-	-	11 124	11 124	13 116
	<u>28 846</u>	<u>25 726</u>	<u>263 495</u>	<u>318 067</u>	<u>350 984</u>
<b>Excédent des revenus sur les charges</b>	<u>1 983</u>	<u>\$ 5 147</u>	<u>\$ 3 066</u>	<u>\$ 10 196</u>	<u>\$ 3 703</u>

## CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

Page 5

	Grevés d'affectation interne			2014 Total	2013 Total
	Réservé	Investi en immobi- lisations	Non affecté		
<b>Solde au début</b>	-	\$ 74 290	\$ 60 654	\$ 134 944	\$ 131 241
Excédent des revenus sur les charges	-	-	10 196	10 196	3 703
Affectations internes (note 3)	50 000	-	(50 000)	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	1 288	(1 288)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles et de l'aide gouvernementale reportée	-	(11 124)	11 124	-	-
Remboursement de la dette à long terme	-	4 117	(4 117)	-	-
<b>Solde à la fin</b>	<u>50 000</u>	<u>\$ 68 571</u>	<u>\$ 26 569</u>	<u>\$ 145 140</u>	<u>\$ 134 944</u>

## CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER

## BILAN

31 MARS 2014

Page 6

	2014	2013
<b>Actif</b>		
À court terme		
Encaisse	135 168 \$	70 756 \$
Débiteurs	1 808	2 088
Subvention	<u>570</u>	<u>10 997</u>
	137 546	83 841
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>146 170</u>	<u>156 390</u>
	<u><u>283 716</u></u> \$	<u><u>240 231</u></u> \$
<b>Passif</b>		
À court terme		
Créditeurs (note 6)	15 427 \$	12 105 \$
Revenus perçus d'avance	45 550	11 082
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>4 361</u>	<u>4 117</u>
	65 338	27 304
Dettes à long terme (note 7)	65 938	70 299
Aide gouvernementale reportée	<u>7 300</u>	<u>7 684</u>
	<u>138 576</u>	<u>105 287</u>
<b>Actif net</b>		
Réservé	50 000	-
Investi en immobilisations	68 571	74 290
Non affecté	<u>26 569</u>	<u>60 654</u>
	145 140	134 944
	<u><u>283 716</u></u> \$	<u><u>240 231</u></u> \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

\_\_\_\_\_ administrateur \_\_\_\_\_ administrateur

**CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER****FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014**

Page 7

	2014	2013
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des revenus sur les charges	10 196 \$	3 703 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie : Amortissement des immobilisations corporelles et de l'aide gouvernementale reportée	<u>11 124</u>	<u>13 116</u>
	21 320	16 819
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 4)	<u>48 497</u>	<u>9 504</u>
	<u>69 817</u>	<u>26 323</u>
<b>Activité d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(1 288)</u>	<u>(691)</u>
<b>Activité de financement</b>		
Remboursement de la dette à long terme	<u>(4 117)</u>	<u>(3 874)</u>
<b>Augmentation de la trésorerie et des équivalents</b>	64 412	21 758
<b>Trésorerie et équivalents au début</b>	<u>70 756</u>	<u>48 998</u>
<b>Trésorerie et équivalents à la fin</b>	<u>135 168 \$</u>	<u>70 756 \$</u>

La trésorerie et les équivalents sont constitués de l'encaisse.

## 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La corporation, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les sociétés par actions (Québec), gère un centre où les adolescents peuvent se regrouper, leur permettant ainsi de réaliser des activités sociales, communautaires et des loisirs.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants comptabilisés au titre des revenus et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

### Actif net

#### *Grevé d'affectations internes*

##### a) Réserve

Représente les montants grevés d'affectations spécifiques approuvées par le conseil d'administration. Ces montants pourront être utilisés pour les rénovations futures de la bâtisse.

##### b) Investi en immobilisation

Représente les éléments d'actif, de passif, les revenus et les charges afférentes aux immobilisations.

#### *Non affecté*

Ce sont des sommes qui résultent des opérations courantes et qui peuvent être utilisées au bon vouloir de l'organisme.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### **Comptabilisation des revenus**

La corporation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

### **Apports reçus sous forme de services**

La corporation constate un revenu et une dépense d'un montant de 12 000 \$ à titre d'apports reçus sous forme de services pour le loyer, qui correspond à la juste valeur estimative du service.

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation des instruments financiers*

La corporation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

#### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

### **Trésorerie et équivalents**

La politique de la corporation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et suivant les taux indiqués ci-dessous :

	<b>Taux</b>
Bâtisse	5%
Mobilier et équipements	20%
Équipement informatique	45%

### Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

### Aide gouvernementale reportée

L'aide gouvernementale relative aux immobilisations est comptabilisée à titre d'aide gouvernementale reportée puis amortie de la même façon que les immobilisations auxquelles elle se rapporte.

## 3. AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a affecté un montant de 50 000 \$ pour financer les rénovations futures de la bâtisse. La corporation ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

## 4. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2014	2013
Taxes	280 \$	96 \$
Subvention	10 427	3 645
Créditeurs	3 322	856
Revenus perçus d'avance	<u>34 468</u>	<u>4 907</u>
	<u>48 497 \$</u>	<u>9 504 \$</u>

## 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2014		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrain	4 200 \$	-	4 200 \$
Bâtisse	228 883	102 758	126 125
Mobilier et équipements	35 133	22 735	12 398
Équipement informatique	<u>22 803</u>	<u>19 356</u>	<u>3 447</u>
	<u>291 019 \$</u>	<u>144 849 \$</u>	<u>146 170 \$</u>

	2013		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrain	4 200 \$	-	4 200 \$
Bâtisse	228 883	96 122	132 761
Mobilier et équipements	35 133	19 639	15 494
Équipement informatique	<u>21 515</u>	<u>17 580</u>	<u>3 935</u>
	<u>289 731 \$</u>	<u>133 341 \$</u>	<u>156 390 \$</u>

## 6. CRÉDITEURS

	2014	2013
Fournisseurs	1 977 \$	2 653 \$
Salaires et frais courus	<u>13 450</u>	<u>9 452</u>
	<u>15 427 \$</u>	<u>12 105 \$</u>

## 7. DETTE À LONG TERME

	2014	2013
Emprunt, d'un montant original de 100 000 \$, garanti par le terrain et la bâtisse, remboursable par versements aux deux semaines de 321 \$ en capital et intérêts au taux de 5,85%, basé sur une période d'amortissement de 15 ans échéant en octobre 2025, renégociable en octobre 2015	70 299 \$	74 416 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>4 361</u>	<u>4 117</u>
	<u><u>65 938 \$</u></u>	<u><u>70 299 \$</u></u>

Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices, en supposant des conditions de renouvellement selon les mêmes modalités, sont les suivants :

2015	4 361 \$
2016	4 623 \$
2017	5 095 \$
2018	5 208 \$
2019	5 521 \$

## 8. INSTRUMENTS FINANCIERS

**Risques et concentrations**

La corporation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques sans pour autant être exposée à des concentrations de risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de la corporation aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2014.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la corporation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La corporation est exposée à ce risque principalement en regard de sa dette à long terme et de ses créiteurs.

**8. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

**Risque de taux d'intérêt**

La corporation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe, lesquels assujettissent la corporation à un risque de juste valeur.

**9. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certains chiffres de l'exercice 2013 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2014.